

Pourquoi adhérer ?

Vos avantages

En adhérant à Patrimoine-Environnement vous êtes au coeur de l'activité de l'association

- Intégrer un réseau national - plus de 1 200 adhérents individuels et 400 associations
- Être représenté dans diverses institutions et commissions de travail
- Obtenir des conseils et soutiens juridiques
- Participer à nos formations et ateliers
- Bénéficier de conditions particulières pour vos campagnes de financement participatif
- Recevoir notre revue annuelle thématique *Patrimoine Environnement*
- Être référencé sur notre site Internet
- Être quotidiennement informé de l'actualité du patrimoine
- Participer à des visites guidées et des voyages en France et à l'étranger
- Être invité au Salon International du Patrimoine Culturel à Paris

Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM) résulte de la fusion en 2013 de la *Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux* avec la *Ligue Urbaine et Rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française*.

PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT (LUR-FNASSEM)

La Fédération Patrimoine-Environnement est une association reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable et par le ministère de l'Éducation Nationale.

Elle fait partie du G8 Patrimoine, instance de concertation et de réflexion auprès du ministère de la Culture.

Elle réunit des particuliers, des associations, des collectivités ou autre qui militent pour la protection et la mise en valeur des paysages, du patrimoine archéologique, architectural et touristique de la France, et pour l'amélioration du cadre de vie.

6-8, passage des Deux Soeurs
75009 Paris
tél : 01 42 67 84 00
contact@associations-patrimoine.org

Pour tout savoir sur les actions et les missions de l'association, retrouvez-nous sur
www.patrimoine-environnement.fr

Patrimoine-Environnement est aussi présente sur les réseaux sociaux



Conception graphique : Isabelle Jouve Crédits photos : DR Impression : Easyflyer Ne pas jeter sur la voie publique



Sauvegarde et valorisation du patrimoine et des paysages



Association nationale reconnue d'utilité publique et agréée défense de l'environnement



INFORMER ET METTRE EN RÉSEAU

Éditer une revue annuelle **Patrimoine Environnement**, véritable synthèse des problématiques actuelles et cahier thématique réunissant les contributions des meilleurs spécialistes du patrimoine et des paysages

Animer un site Internet grand public (www.patrimoine-environnement.fr) pour informer de l'actualité du patrimoine, proposer des informations pratiques sur la législation, partager des expériences, des recherches, des liens vers les administrations compétentes, etc

Éditer une lettre d'information électronique bimensuelle distribuée à plus de 40 000 abonnés

Participer au Salon International du Patrimoine Culturel à Paris qui accueille plus de 25 000 visiteurs chaque année

Avoir une vraie présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube, etc)

SENSIBILISER ET ÉDUCUER

Coordonner les **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins** qui promeuvent le bâti ancien, les paysages et savoir-faire traditionnels. Plus de 1 200 animations chaque année dans toute la France sur une thématique commune (3^e week-end de juin)

Organiser le concours national du **Meilleur Petit Journal du Patrimoine**, agréé par le ministère de l'Éducation Nationale, qui propose à des CM1, CM2, 6^e et 5^e de réaliser un petit journal sur le patrimoine bâti de leur commune en lien avec un thème différent chaque année

Co-organiser le concours national des **Entrées de ville et reconquête des franges urbaines** qui vise à récompenser les projets des collectivités contribuant à développer de nouvelles qualités urbaines, valoriser et enrichir le paysage ou encore lutter contre l'étalement urbain

Proposer des visites guidées et des voyages qui permettent de (re)découvrir des lieux originaux ou méconnus

CONSEILLER ET DÉFENDRE

Conseiller et **assister** juridiquement les adhérents dans leurs actions de défense du patrimoine (démolitions, fiscalité, etc)

Agir à travers des interventions auprès des pouvoirs publics, des recours en justice, des campagnes de presse

Participer aux débats nationaux sur les questions patrimoniales, environnementales et la vie associative

Organiser des ateliers en région destinés à informer sur l'urbanisme, les églises, le bâti ancien, etc

Organiser les **Journées Juridiques du Patrimoine** (colloque annuel), créées pour traiter de l'actualité parlementaire et des dossiers juridiques de fond dans le domaine du patrimoine et des paysages

Accompagner les adhérents dans leurs campagnes de financement participatif (en partenariat avec Dartagnans) pour leur permettre de financer leurs projets